



DASSAULT  
AVIATION

S'ENGAGER POUR  
CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Le 19 Mai  
2022

# CSE Central du 19 mai 2022

## Déclaration CFDT

M. Le Président,

**Le CFDT souhaite profiter de ce CSE Central pour, une nouvelle fois, vous alerter sur l'impact de l'inflation croissante sur le pouvoir d'achat des salariés.**

Si grâce au dernier conflit social les non-cadres ont pu obtenir la garantie du maintien de leur pouvoir d'achat, il n'en est pas de même pour les cadres, et notamment ceux les moins bien payés...

En effet, certains n'auront pas d'AI avant la 3<sup>ème</sup> « vague » de distribution prévue en octobre. Mais l'inflation, elle, continue de croître jour après jour.

**C'est pourquoi la CFDT vous demande de bien vouloir avancer la distribution des AI, afin qu'aucune ne tombe aussi tardivement cette année.**

Par ailleurs, un pourcentage encore inconnu de Cadres n'aura tout bonnement pas d'AI cette année. Ils vont donc mécaniquement « décrocher » par rapport à leurs collègues et se retrouver seuls face à cette inflation grimpanche.

**Cela ne nous semble pas juste.** D'autant plus que le rapport de l'expert-comptable que nous allons étudier ensuite montre bien que la société a les moyens de ne pas les abandonner au bord de la route.

**La CFDT vous demande donc de reconsidérer votre position, et de décider unilatéralement de garantir à 100% de vos cadres une augmentation d'au moins 140€ brut de leur salaire dès que possible.**

\*\*\*\*\*

S'agissant du déploiement des classifications de la nouvelle convention collective.

Vous le savez, la branche Métallurgie de la Fédération CFDT était au côté de notre PDG le 7 février 2022 pour l'officialisation de cette nouvelle convention collective. Tous se félicitaient dans un communiqué commun le travail paritaire qui avait été effectué. Invoquant les « discussions constructives, dans un esprit de responsabilité, démontrant la vitalité et la qualité du dialogue social dans la branche ».

C'est donc dans cet état d'esprit que la CFDT a tenté de négocier avec la Direction une méthode permettant la meilleure mise en œuvre possible de ces nouvelles classifications.

**Pour ce faire, nous demandons que la description de l'emploi soit faite au plus proche du travail réel. Associant à sa rédaction et à sa validation les acteurs de terrain que sont les salariés et le management de proximité.**



La CFDT,

- 1<sup>er</sup> Syndicat de France
- 1<sup>er</sup> Syndicat des Cadres du privé

Nos demandes n'étaient pas insurmontables. Elles étaient conformes au guide paritaire dont vous êtes signataire.

Ainsi nous demandions :

- l'assurance de la prise en compte des remarques des salariés dans la rédaction de leur fiche emploi,
- la communication systématiquement du détail de la cotation critère par critère,
- la création, dans chaque établissement, d'une instance paritaire ayant le pouvoir d'arbitrer les litiges qu'ils pourraient y avoir.

**Mais aucunes de nos demandes n'ont été reprises.**

L'esprit de paritarisme loué au niveau de la branche n'a eu que peu de place dans l'entreprise du Patron de l'IUMM. Alors même que d'autres entreprises ont, elles, pris la décision de **cogérer** cette mise en place avec les organisations syndicales (Cf. *Accord Bosch notamment*).

**C'est pourquoi, alors que la CFDT Métallurgie en est signataire, la CFDT Dassault Aviation ne signera pas la méthodologie proposée par la Direction dans son projet d'accord et rendra aujourd'hui un avis défavorable quant aux « modalités envisagées pour la mise en œuvre de la nouvelle classification ».**

\*\*\*\*\*

Enfin, les élus du CSE Central devront aujourd'hui rendre un avis sur les orientations « stratégiques » de DFS et Dassault Aviation.

Mais que dire ?

**Ces orientations, dites stratégiques, pour une société comme Dassault Aviation, acteur majeur de la Défense, tiennent en 7 petites lignes fourre-tout sur un format A4...**

**Quant à DFS, ce n'est guère mieux puisque la « stratégie » tient en seulement 4 lignes.**

**Si nous étions à l'école, l'avis du professeur serait tout trouvé : « Travail bâclé »**

En effet, année après année, vous vous prêtez sans aucune envie à cet exercice imposé par la loi, tout en omettant soigneusement d'en respecter l'esprit qui est de donner aux élus une vision des différentes actions, moyens matériels et humains, que vous comptez mettre en œuvre pour parvenir à vos objectifs.

**Vous l'aurez compris, cette année encore la CFDT ne pourra pas donner d'avis favorable à des orientations qui de toute façon n'ont rien de stratégiques.**